



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mtsapere, le 18 janvier 2024

Lancement d'une enquête sur la mobilité dans le cadre du projet de navettes maritimes de passagers

La DEALM lance une enquête de « préférences déclarées » sur le projet de création de deux lignes de transport maritime de voyageurs entre le nord et le sud de Mayotte et Mamoudzou.

Dans le cadre du « Plan Global de Transports et de Déplacements » approuvé en 2018, en partenariat entre l'État, le Département de Mayotte et la Ville de Mamoudzou (puis la CADEMA suite à la mise en place de la communauté d'agglomération composée des communes de Dembéli et de Mamoudzou), de nombreux objectifs pour les transports ont été validés dont le développement du mode maritime pour les liaisons interurbaines.

Les solutions de transport de voyageurs par ce mode maritime vont permettre de proposer des dessertes régulières et fiables en temps de parcours.

Dans cette perspective, le Conseil Départemental étudie la création de deux lignes de transport maritime de voyageurs entre le nord de Grande Terre et Mamoudzou d'une part et, en liaison avec la CADEMA, Dembéli (Iloni) et Mamoudzou d'autre part, à l'horizon 2026-2027.

Afin d'assurer la pertinence et l'attractivité de ces futurs services maritimes, les acteurs du territoire souhaitent affiner et caractériser leur niveau potentiel de fréquentation en s'intéressant notamment au report depuis les véhicules

particuliers ou les taxis collectifs via la mise en œuvre d'une enquête de « préférences déclarées ».

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08

Courriel : communication@mayotte.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ainsi, toute la semaine du 22 janvier 2024 en jours et horaires ouvrés, des enquêteurs d'un prestataire mandaté par la DEALM recueilleront les réponses de 1 500 usagers volontaires en les interrogeant à l'aide d'un bref questionnaire dédié sur leurs habitudes de déplacements et leurs choix de modes de transport, en différents points de l'île (gare maritime de Grande Terre, quai Issoufali sur Petite Terre, devant les mairies de différents villages, devant l'université...).

Cette enquête est également ouverte en ligne, à toutes les personnes concernées par ce type de déplacement, au lien suivant : <https://cawi.alyce.fr/epd-mayotte/> ou en scannant ce QR Code :



Contact
La DEALM

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976